

Recyclage Chef de service de service de sécurité incendie (RSSIAP3)

FIDUCIAL FPSG (Formation Prévention Sécurité Générale) est un organisme de formation et de conseil agréé depuis une vingtaine d'années qui propose des formations « catalogue » ou des formations sur-mesure et personnalisées à votre secteur d'activité et vos contraintes internes.

Notre différence : la pédagogie active. Toutes nos formations comprennent en moyenne 70 % de mise en pratique en environnement réel permettant une meilleure préparation émotionnelle de vos équipes. Tous nos formateurs disposent d'une expertise dans leur domaine, se sont le plus souvent d'anciens professionnels des secteurs institutionnels ou spécifiques métiers (ingénieurs, juristes, techniciens de la sécurité et des secours publiques...).

PUBLIC VISÉ :

➤ Chef de service de sécurité incendie SSIAP 3 en exercice devant se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal

ORGANISÉ PAR :

➤ Fiducial FPSG

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

➤ 15 Participants

DURÉE :

➤ 21 heures

PRÉREQUIS :

- Titulaire du diplôme SSIAP3
- Être titulaire de l'une des attestations de formation en secourisme suivantes :
 - PSC1 de moins de 2 ans
 - SST ou PSE1 en cours de validité
- Ne pas avoir dépassé la date limite de recyclage SSIAP
- Justifier d'au moins 1607 heures d'activité de chef de service de sécurité durant les trente-six derniers mois.

OBJECTIFS

➤ Répondre à l'obligation de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié relatif au maintien des connaissances de chef de service de sécurité incendie SSIAP3 en exercice devant se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthode participative alliant séquences actives et mises en situation pratiques sur les plateaux techniques
- Evaluation formative. Une attestation de recyclage est délivrée à l'issue de la formation

PROGRAMME

Réglementation :

- Evolution des textes réglementaires

Notions de droit civil et pénal :

- Les codes Civil et Pénal

Fonction maintenance :

- Les contrats de maintenance des installations de sécurité

Etude de cas :

- Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant

L'accessibilité des personnes handicapées :

- Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application

Analyse des risques :

- Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels
- Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux

Moyens de secours :

- Evolution des textes réglementaires